




PRINCIPES GENERAUX DE LA RESPONSABILITE EN ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

Référence : LY115

 Environ 60 min
(cours, autoévaluation,
annexes documentées)

 325 € (1 à 5 apprenants)
puis tarif dégressif

MODALITÉ D'INTERVENTION

 E-Learning

VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ

 Santé

VOUS ÊTES

Membre de la direction, médecin coordonnateur, personnel impliqué dans la prise en charge des résidents, professionnel de santé impliqué dans la démarche de gestion des risques ou d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles, professionnel de santé, médecin, IDE.


PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

LES PLUS

Formation accessible depuis
notre plateforme e-learning avec
une simple connexion Internet.



 +33 (0)4 72 75 58 03

 formation.sham@relyens.eu



www.sham.fr

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Connaître** les différentes responsabilités en établissements et services sociaux ou médico-sociaux
- **Maîtriser** les mécanismes de mise en cause des responsabilités civile et pénale

PROGRAMME

Exercer en établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS) requiert une bonne connaissance des risques de responsabilité juridique liés à la prise en charge des résidents.

Au travers d'exemple concrets, les points suivants seront développés :

1. La distinction indemnisation / sanction
2. Qui est responsable ?
3. De quoi est-on responsable ?
 - a. Responsabilité civile
Focus sur :
Les dommages liés aux activités de prévention, de diagnostic et de soins,
Les défauts de surveillance,
Les conditions d'hébergement
 - b. Responsabilité pénale
4. Tableau de synthèse
Focus sur :
L'organisation du service de soins
La sécurité incendie
Le risque pénal en ESMS

EVALUATION

À la fin de la formation, un quiz permet de s'assurer de la bonne compréhension du contenu pédagogique.

Une évaluation de la satisfaction est ensuite réalisée.